

Guide pratique et programme

Du 22 au 25 août 2017

22 août : de 14h30 à 19h15

23 août : de 9h à 12h et de 14h à 17h

24 août : de 9h à 12h et de 14h à 19h

25 août : de 9h à 12h

Dunkerque

Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO)

220 Avenue de l'Université

- Université 2017 du Cédís -
Nouveau paysage politique :
les défis de la Transition pour les
collectivités locales



SOMMAIRE

● Présentation générale.....	4
● Planning et programme	7
Ateliers du 22/08	13
Ateliers du 23/08	19
Ateliers du 24/08	31
Ateliers du 25/08	43
● Informations pratiques	49
Les lieux et accès.....	50
Info restauration / apéritif	52
Liste indicative d'hôtels.....	54
● Nos partenaires : FEVE/ACEVA.....	56
● Le droit à la formation.....	58

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Comme chaque année, le Cédis organise son Université d'été de formation : quatre jours pour permettre aux élu-es de toutes collectivités et à leurs collaborateurs-trices de s'informer, se former et d'échanger sur les politiques publiques locales.

En 2017, le Cédis s'installera à Dunkerque, dans les locaux de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO).

Notre programme reflétera les enjeux des territoires et les préoccupations des élu-es locaux : impact des réformes territoriales, sujets au cœur de l'actualité, actions publiques durables innovantes, politiques locales ambitieuses dans un contexte financier contraint, retours d'expériences exemplaires...

À l'issue de ces 4 jours de formation, chaque élu-e aura enrichi ses compétences et sa réflexion grâce aux notions acquises, aux témoignages échangés et à la découverte des politiques innovantes menées sur d'autres territoires.

Objectifs de notre Université 2017

- Appréhender les impacts des récentes évolutions politiques et institutionnelles et en saisir les enjeux pour son territoire
- Alimenter sa réflexion avec des retours d'expériences
- Découvrir de nouveaux outils et méthodes de travail

Notre objectif est d'accompagner les élu-es et leurs collaborateurs-trices dans le développement des nombreuses compétences que requiert le mandat local.

Horaires de notre Université 2017

- Mardi 22 août : de 14h30 à 19h15
- Mercredi 23 août : de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Jeudi 24 août : de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Vendredi 25 août : de 9h à 12h

Événements organisés par nos partenaires

En marge de nos temps de formations, nos partenaires proposent un certain nombre d'événements :

LA FEVE

Assemblée générale de la FEVE

Mercredi 23 août à 17h30

Attention : seuls les membres à jour de cotisation pourront y participer !

info : catherine.hervieu@lafeve.fr

Les rencontres des groupes FEVE

En marge des temps de formation, le CEDIS met des salles à la disposition de la FEVE afin de permettre aux différents groupes FEVE de se réunir.

- mardi 22 août de 17h30 à 19h
- jeudi 24 août de 17h30 à 19h

L' ACEVA

Assemblée générale de l'ACEVA

Mercredi 23 août à 17h30

Vous avez dit éco-responsable ?

● Afin de **limiter la consommation de papier**, nous vous communiquerons, par courriel, un lien à partir duquel vous pourrez télécharger les supports pédagogiques de cette Université.

● Les carnets de notes sont conçus en France par l'Arbre Aux Papiers, société coopérative ouvrière de production fabriquant des articles de papeterie en **papier recyclé**.

● Les sacs sont confectionnés en **coton biologique** et sont issus du commerce équitable.

● Les stylos, en **résine végétale, biodégradables et compostables**, sont fabriqués en Europe, d'où sont également issus les composants - 100% du CO2 en transport est compensé par le distributeur (Gova distribution).

PLANNING ET PROGRAMME DES JOURNÉES DE FORMATION

Les pages 8 et 9 vous permettront de vous repérer rapidement, de façon chronologique.

Les pages 10 et 11 vous permettront d'identifier des parcours thématiques de formation.

Les enjeux, objectifs, axes d'intervention et intervenant-es vous sont présentés de manière détaillée dans la partie programme.

Les salles seront indiquées sur place.

Mardi 22 août

	p.
Accueil à partir de 13h30	
APRÈS-MIDI (14h30 - 17h30)	
Marche exploratoire en gare de Dunkerque (départ à 14h de l'accueil du Cédís)	14
Initiation à la communication et à l'approche non-violentes	15
Plénière d'ouverture : de la crise au renouveau démocratique ?	16
17h45 - 19h15	
Table-ronde : Vers de nouveaux modes de gouvernance locale point d'étape et perspectives	17

Mercredi 23 août

MATIN (9h - 12h)	p.
Élu-es d'opposition : quels leviers juridiques ?	20
Bilan de mi-mandat - stratégie	21
Élaborer un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)	22
Les enjeux de la dépenalisation du stationnement	23
Aménagement numérique et smart city*	24
Prise de parole en public - gérer ses émotions (journée complète)	30
APRÈS-MIDI (14h - 17h)	
Transition et aménagement des villes*	25
Promouvoir un SRADDET durable dans sa région	26
Agriculture, alimentation : pour une solution bio, locale et durable	27
Construire, habiter, vivre ensemble autrement : l'action Nouveaux Commanditaires	28
L'avenir des finances locales	29
Prise de parole en public - gérer ses émotions (journée complète - suite)	30
19h30 : Apéritif du Cédís*	

Jeudi 24 août

MATIN (9h - 12h)

Plans de prévention des déchets : leviers et marges de manoeuvre

Visite de Grande-Synthe : A la découverte d'une ville durable

Nouveau scénario Négawatt et transition énergétique locale

La revitalisation des centres-villes : une nouvelle étape ?

Développer une stratégie de communication web efficace (journée complète)

Bilan de mi-mandat – rédaction et communication (journée complète)

APRÈS-MIDI (14h - 17h)

Visite thématique : concrétiser la transition énergétique locale

La revitalisation des centres-villes : travail de groupe (pour les participant-es du matin)

Rôle et évolution des missions locales

Analyse des rapports conflictuels (méthodes du Théâtre de l'Opprimé)

Développer une stratégie de communication web efficace (journée complète - suite)

Bilan de mi-mandat – rédaction et communication (journée complète - suite)

17h30 - 19h

Table-ronde Métropole du Grand Paris

Vendredi 25 août

MATIN (9h - 12h)

Favoriser l'innovation pédagogique dans sa collectivité

L'ouverture à la concurrence du rail : enjeux et impacts

Apprendre à maîtriser ses mails pour gagner du temps

Visite littoral : Concilier biodiversité et aménagement pour le public

* Lieu : Halle Aux Sucres (plan p.51)

LES PARCOURS THÉMATIQUES

A l'occasion de son université 2017, le Cédis vous propose plusieurs parcours thématiques.

Parcours
Démocratie
participative

-  Plénière d'ouverture : de la crise au renouveau démocratique ? p.16
Mardi 22 août 2017, de 14h30 à 17h30
-  Table-ronde : Vers de nouveaux modes de gouvernance locale :
 point d'étape et perspectives p.17
Mardi 22 août 2017, de 17h45 à 19h15

Parcours
Bilan de
mi-mandat

-  Bilan de mi-mandat - stratégie p.21
Mercredi 23 août 2017, de 9h à 12h
-  Bilan de mi-mandat – rédaction et communication p.41
Jeudi 24 août 2017, de 9h à 17h
Cet atelier à effectifs limités (15 participant-es) a fait l'objet d'une pré-réservation

Parcours
Ville de demain

La journée thématique « ville de demain » se déroulera dans un lieu pôle de ressources et d'expertise sur la Ville Durable: la Halle aux sucres et son Learning Center.

● Aménagement numérique et smart city p.24
Mercredi 23 août 2017, de 9h à 12h

● Transition et aménagement des villes p.25
Mercredi 23 août 2017, de 14h à 17h

● Visite guidée de l'exposition temporaire « Villes réelles, Villes rêvées »
et du Learning center/exposition permanente « Villes durables »
Mercredi 23 août 2017, de 17h30 à 19h

! les effectifs sont limités pour cette visite, pensez à vous inscrire à notre accueil

Parcours
Transition
énergétique

● Nouveau scénario Négawatt et transition énergétique locale p.34
Judi 24 août 2017, de 9h à 12h

● Visite thématique : concrétiser la transition énergétique locale p.35
Judi 24 août 2017, de 14h à 17h

! les effectifs sont limités à 25 participant-es pour cette visite, pensez à vous inscrire à notre accueil (en fonction des disponibilités restantes)

PROGRAMME

- Mardi 22 août 2017 -

Marche exploratoire en gare de Dunkerque

Mardi 22 août 2017, de 14h30 à 17h30
! Départ à 14h de l'accueil du Cédis

! Cet atelier aux effectifs limités à 7 hommes et 7 femmes a fait l'objet d'une réservation préalable auprès du Cédis.

Que l'on soit une femme ou un homme, l'appréhension de l'espace public diffère. En partenariat avec la SNCF, rompue à cet exercice codifié, le Cédis vous propose une marche exploratoire dans un lieu public fréquenté : les deux groupes – un d'hommes et un de femmes – déambuleront dans la gare, porteront un regard critique sur les différents espaces qui la composent puis, ensemble, tireront les enseignements de cet exercice.

Objectifs

- Appréhender l'espace public sous le prisme du genre
- Prendre conscience du décalage entre les femmes et les hommes dans l'appropriation et le ressenti – en termes de sécurité - d'un lieu de passage
- Réfléchir aux réponses à apporter, en termes d'aménagement de l'espace public et de promotion de l'égalité femme - homme

Déroulé

- 14h – Départ de l'Université du Littoral pour la gare de Dunkerque
- 14h30 – Présentation, par Philippe Caron, des modalités de la marche exploratoire
- 15h – 16h – Marche exploratoire en gare : le groupe de participantes et le groupe de participants déambulent chacun dans la gare et décrivent leurs ressentis en différents lieux : quels espaces génèrent un sentiment d'insécurité ? quels lieux paraissent accueillants ? pourquoi ?
- 16h – 17h – Mise en commun des conclusions des marches, animée par Philippe Caron, afin de mieux comprendre les analyses et le regard porté sur l'espace public. Réflexion de groupe afin de chercher des solutions pour améliorer l'aménagement urbain et renforcer l'égalité femme-homme dans l'espace public

Animateur

- Philippe Caron – adjoint au délégué de la Sûreté de la SNCF, Unité Gares NPDC

Mardi 22 août 2017, de 14h30 à 17h30

La communication et l'approche non-violentes s'imposent de plus en plus jusque dans les institutions publiques ou les entreprises comme des moyens très efficaces de réguler et prévenir les conflits. Cet atelier sur la base d'apports théoriques et d'exercices pratiques vous permettra de découvrir les fondamentaux de l'approche non-violente, combinant langage, façon de penser, et savoir-faire.

Objectifs

- Découvrir la notion et les enjeux de la communication et de l'approche non-violentes
- Réaliser que chacun-e peut agir sur ses comportements et propos afin d'éviter la spirale de la violence
- S'initier à quelques outils et bonnes pratiques de la communication et de l'approche non-violentes

Axes d'intervention

- Les points clés de la communication et de l'approche non-violentes
 - Les quatre phases de la communication et de l'approche non-violentes
 - Observation, ressenti, opinion : des registres d'expression à distinguer
 - Exercice individuel de découverte de cas (avec photographie) ; puis reprise en petit groupe
- « Émotions », « besoins » : communiquer avec soi-même, pour communiquer avec autrui
 - Les différentes familles d'émotions, et leurs fonctions
 - Raisonner en termes de besoin pour résoudre un conflit
- « Violence », « conflit » : de quoi s'agit-il ?
 - La notion de « violence » : repères pour distinguer différents types de violence
 - Les formulations aliénantes
 - Trucs et astuces de formulation pour communiquer sans heurter

Intervenante

- Stéphane Descaves – formatrice en communication écrite et orale, régulation non-violente des conflits, interculturalité

Plénière - De la crise au nouveau démocratique ?

Mardi 22 août 2017, de 14h30 à 17h30

Menées dans un contexte de scandales politico-financiers, les récentes élections ont été marquées par un taux d'abstention record et une défiance jamais atteinte de l'opinion publique vis-à-vis des femmes et hommes politiques. Comment mener aujourd'hui, en tant qu'élu-e local-e, une action légitime et reconnue dans sa collectivité ?

Cette plénière permettra d'analyser le contexte actuel, et de réfléchir aux moyens de dépasser cette crise de confiance.

Objectifs

- Décrypter les récentes séquences politiques ainsi que l'actuelle crise démocratique
- Identifier les moyens d'agir dans ce nouveau contexte politique et social
- Appréhender les outils pour renouer avec les citoyen-nes et relégitimer son action

Axes d'intervention

- L'explosion du bipartisme
 - Le renforcement d'un régime présidentiel et son impact sur l'action publique locale
 - Approche sociologique : le bilan des élections, les nouvelles formes de clivage, la montée de l'abstention et du Front national
 - La traduction dans les territoires : la situation à Hénin-Beaumont et en région Centre-Val de Loire
- La recomposition du paysage politique français
 - Quels relais dans les territoires pour le parti au pouvoir ?
 - Développement durable et écologie : analyse d'une reconfiguration politico-administrative
 - Élu-es locaux : quelles formes, quel calendrier, quels niveaux d'action privilégier ?
- L'émergence de nouvelles formes d'action politique, en dehors des partis traditionnels
 - La désaffection des citoyen-nes pour la chose publique
 - Quels mécanismes pour dépasser cette crise de la démocratie (abstention et vote FN) ?
 - Comment relégitimer son action dans des territoires minés par la défiance envers les élu-es ?
 - Donner une véritable place aux citoyen-nes, aux initiatives de la société civile
 - Proposer une démocratie permanente
 - Les défis majeurs et la rénovation du processus démocratique

Intervenants

- Erwan Lecoeur – sociologue, consultant en stratégie et communication
- Olivier Rouquan - politologue

Avec le témoignage de

- Marine Tondelier - conseillère municipale d'Hénin-Beaumont, auteure de « Nouvelles du front » (2017)
- Charles Fournier - vice-président du Conseil régional du Centre-Val-de-Loire, chargé de la démocratie et des initiatives citoyennes

Animatrice

- Catherine Hervieu – vice-présidente du Grand Dijon, conseillère municipale de Dijon, présidente de la FEVE

Parcours
Démocratie
participative

Table-ronde - Vers de nouveaux modes de gouvernance locale : point d'étape et perspectives

Mardi 22 août 2017, de 17h45 à 19h15

Saillans, Grenoble...cette année, via le Cédis, des élu-es ont appréhendé des modes de gouvernance inédits. L'objectif de ces villes modèles est commun : repenser la place et le rôle du citoyen, de la citoyenne, dans la collectivité. Cette table ronde sera l'occasion de découvrir ce qui peut être fait à l'échelle d'une région ; mais aussi d'entamer ou de poursuivre la réflexion sur les nouveaux modes de gouvernance locale et leurs perspectives.

Objectifs

- Établir les caractéristiques des modèles de gouvernance innovants, menés à différentes échelles
- Identifier ce qui peut être fait à l'échelle d'une région, à travers l'exemple du Centre Val-de-Loire
- Approfondir cette analyse par une réflexion commune sur les orientations possibles, et souhaitables, de ces nouveaux modèles de gouvernance ainsi que sur leurs perspectives

Parcours
Démocratie
participative

Axes d'intervention

- La démocratie permanente: renouveler la gouvernance en région Centre-Val de Loire
- Les expériences menées dans d'autres collectivités: Paris, Saillans, Grenoble, Loos-en-Gohelle, Eybens....
- Les nouveaux modèles démocratiques qui se dégagent
- Quelles perspectives en vue des prochaines élections ? Quelle prochaine étape de réflexion et de formation ?

Intervenant

- Franck Beau - consultant, spécialiste des questions d'innovation démocratique et de participation

Avec le témoignage de

- Charles Fournier – vice-président du Conseil régional du Centre-Val-de-Loire, chargé de la démocratie et des initiatives citoyennes
- Sylvain Raifaud - adjoint au Maire du 10ème arrondissement de Paris, chargé de la démocratie locale et du budget participatif, de la vie associative et des espaces verts

PROGRAMME

- Mercredi 23 août 2017 -

Élu-es d'opposition : quels leviers juridiques ?

Mercredi 23 août 2017, de 9h à 12h

L'exercice du mandat d'élu-e d'opposition est délicat : les marges de manœuvre restent limitées et le statut parfois difficile à faire respecter. Comment faire primer ses droits et le Droit lorsque l'on est minoritaire dans sa collectivité ? Cet atelier permettra d'identifier les outils permettant de contester des dispositions jugées contraires au droit, de faire cesser des situations manifestement illégales mais aussi de renforcer sa déontologie d'élu-e par un cadrage juridique.

Objectifs

- Identifier les outils appropriés pour faire valoir le Droit dans sa collectivité
- Maîtriser la procédure permettant d'exercer des recours ou de dénoncer des conflits d'intérêt
- Renforcer la légalité de son action en se protégeant de situations illégales

Axes d'intervention

- Rappels
 - Les éléments fondamentaux du statut de l'élu-e
 - Comment réagir en cas d'urgence ? Le « kit de survie » de l'élu-e local-e
 - Les différentes juridictions et leurs modes de fonctionnement
- Utiliser le Droit à bon escient
 - Les délais face aux recours existants
 - L'outil juridique comme opportunité
 - Un outil qui n'est pas sans risque
 - Sécuriser son statut pour ne pas donner prise aux conflits d'intérêt, aux oppositions
- L'importance de la communication
 - Le droit à la communication des élu-es d'opposition
 - Communiquer en toute légalité
 - Comment utiliser les outils de communication ?

Intervenant

- Benjamin Ingelaere - avocat diplômé en Droit Public

Avec le témoignage de

- Pascal Barbier – conseiller municipal de Plaisance-du-Touch
- Marine Tondelier – conseillère municipale d'Hénin-Beaumont

Bilan de mi-mandat – stratégie

Mercredi 23 août 2017, de 9h à 12h

Parvenu-es à mi-mandat, le moment est opportun de dresser individuellement et collectivement un premier bilan de votre situation dans votre collectivité et de vos réalisations. Cet atelier vous permettra de mieux analyser les premières années de votre mandat et les choix qui s'offrent à vous pour envisager des pistes afin de réadapter votre stratégie. Elle sera suivie le 24 août d'une formation « Rédaction et communication de bilan de mi-mandat » (optionnelle), plus axée sur la méthodologie pour faire et valoriser ce bilan.

Objectifs

- Analyser les premières années de votre mandat en termes de stratégie, de fonctionnement du groupe, de relations avec ses partenaires, de gestion d'agenda...
- Identifier les sujets et les dossiers porteurs sur lesquels baser votre action et votre communication pour la suite
- Réfléchir aux différentes options stratégiques et leurs conséquences en termes de posture et de positionnement

Parcours
Bilan de
mi-mandat

Axes d'intervention

- Les fondamentaux du bilan de mi-mandat
 - Les apports du bilan : anticiper la fin de mandat, prendre du recul, analyser ce qui a été mis en place en début de mandat, réussites et échecs individuelles ou en groupe
 - L'importance et la nécessité de la dynamique de groupe et de sa cohésion le cas échéant
 - Exemples concrets sur les dossiers portés au cours de l'année
- Le bilan comme support pour préparer la fin du mandat
 - Analyse des perspectives pour l'année à venir et hiérarchie des priorités dans le contexte de fin de mandature
 - Déclinaison de la stratégie en plan d'action : articulation avec les objectifs et éléments de méthode
 - Travail pratique sur les expériences et bilans des participant-es

Intervenant

- Erwan Lecoeur – sociologue, consultant en stratégie et communication

Élaborer un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Mercredi 23 août 2017, de 9h à 12h

La loi de transition énergétique d'août 2015 impose aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 20 000 habitant-es d'élaborer des Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET), et ce d'ici le 31 décembre 2018 au plus tard. Comment s'emparer de cette obligation pour intégrer les enjeux climat-énergie mais aussi les acteurs locaux dans son projet de territoire ? Cet atelier s'adresse aussi bien aux collectivités ayant déjà travaillé sur un PCET et souhaitant se mettre à jour, qu'aux "nouveaux obligés" par les PCAET.

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire et analyser les freins et les leviers à la mise en oeuvre d'un PCAET
- Porter le PCAET, animer la démarche aux échelles infraterritoriales, avec les acteurs du territoire
- Réfléchir à l'utilisation du PCAET comme document structurant d'une politique climat-air-énergie qui se place au coeur du projet de territoire

Axes d'intervention

- Introduction - Rappel du cadre des nouveaux PCAET (loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte d'août 2015) : enjeux, finalités, contenu, aspects réglementaires
- Un projet politique de développement local qui place le climat et l'énergie en son coeur
 - Liens entre le plan climat et les documents de planification (SCoT et PLUi)
 - Définir le niveau d'ambition du PCAET en fonction de cette articulation et du contexte politique local
 - Étapes de réalisation d'un PCAET
- Mobiliser les acteurs du territoire
 - Pourquoi mobiliser les acteurs du territoire pour un PCAET ?
 - Identifier les acteurs et les rôles du PCAET
 - Définir une stratégie de communication, de mobilisation et d'animation de la concertation
 - Mettre en oeuvre le PCAET – éléments fondamentaux

Intervenant

- Emmanuel Verlinden – directeur de projets sur les démarches énergie-climat des territoires à l'agence BURGEAP, formateur pour l'ADEME et conseiller Cit'ergie

Les enjeux de la dépenalisation du stationnement

Mercredi 23 août 2017, de 9h à 12h

La dépenalisation des amendes de stationnement entrera en vigueur le 1er janvier 2018. A partir de cette date, les collectivités gèreront de manière autonome le stationnement payant sur leurs voiries. Cet atelier sera l'occasion de faire le point sur les aspects techniques et financiers de cette réforme, afin d'en tirer partie pour une politique de déplacement ambitieuse.

Objectifs

- Comprendre les enjeux financiers de la dépenalisation du stationnement
- Évaluer les modalités et impacts de sa mise en œuvre
- Faire de la décentralisation du stationnement une opportunité pour la politique de mobilité de sa collectivité

Axes d'intervention

- Le contexte de la réforme
 - Historique
 - Le travail de la mission interministérielle
 - L'application
- La mise en œuvre en 3 étapes stratégiques
 - Le choix du mode de gestion
 - Les rôles et les relations communes/intercommunalités
 - Les instruments nécessaires à la mise en œuvre : délibération des organes, régie d'avances et de recettes
- Les enjeux
 - Le défi technique
 - L'économie générale du dispositif
 - La communication
 - La concertation entre acteurs
 - Le choix tarifaire
 - L'affectation des recettes

Intervenant-es

- Clément Bousquet – consultant, Partenaire Finances Locales
- Camille Lopez – chargée de mission stationnement et mobilité, Cerema

Aménagement numérique et smart city : quels enjeux sociaux et écologiques ?

Mercredi 23 août 2017, de 9h à 12h - Lieu : Halle Aux Sucres

Les concepts liés à la ville « intelligente » ou connectée, l'open data et la gestion des données publiques ainsi que la dématérialisation et l'inclusion numérique sont trop souvent perçus comme des enjeux de spécialistes alors qu'ils relèvent de choix politiques forts aux conséquences importantes. Cet atelier s'adresse aux élu-es locaux désireux d'appréhender les actions pouvant être menées à leur niveau, pour utiliser le potentiel des technologies numériques en termes de citoyenneté, de développement durable et d'amélioration du service public tout en prenant en compte les risques.

Objectifs

- Connaître les problématiques liées à la ville « intelligente » ou connectée, la gestion des ondes, l'open data et la gestion des données publiques, la dématérialisation, l'inclusion numérique
- Comprendre les grands enjeux liés au numérique pour les collectivités locales au regard des impératifs sociaux et environnementaux

Parcours
Ville de demain
(Lieu : Halle aux
Sucres)

Axes d'intervention

- Le numérique, un enjeu politique trop souvent cantonné à la technique
- L'aménagement numérique du territoire :
 - Le nouveau cadre de la Loi République Numérique : impacts et enjeux sociaux et environnementaux
 - Le Très Haut Débit – quels délais d'installation ? Comment l'accompagner ?
 - Focus > Exposition aux ondes électromagnétiques : quelle marge de manœuvre pour les élu-es ? Quel équilibre trouver entre protection de la santé publique et développement des réseaux ?
 - Administration dématérialisée : comment garantir l'inclusion numérique ?
- SmartCity : concept marketing ou opportunité pour une ville économe ?
Le concept de Smart City et son succès rapide
 - Avantages et inconvénients comparés du concept – usages, économies d'énergie et de gestion, impacts environnementaux, accès aux données et démocratisation...
 - Politique de gestion des données publiques locales : quelles précautions prendre ?
Quelles évolutions des organisations ?

Avec le témoignage de

- Sylvain Raifaud – consultant en stratégie numérique pour les collectivités locales, adjoint au Maire du 10ème arrondissement de Paris, chargé de la démocratie locale et du budget participatif, de la vie associative et des espaces verts

Transition et aménagement des villes

Mercredi 23 août 2017, de 14h à 17h - Lieu : Halle Aux Sucres

Face aux défis écologiques actuels et à l'accélération des bouleversements, la question urbaine revêt une acuité intense : les villes et leurs concentrations humaines souffrent de telles vulnérabilités que cette question devrait mobiliser nos intelligences et notre capacité d'action. Alors qu'en 2050, 75% de la population mondiale devrait vivre dans les villes, comment penser l'espace urbain et aborder la transition écologique dans les villes? Cet atelier analysera les défis qui attendent les villes, et les solutions possibles pour les relever.

Objectifs

- Définir le contour des défis écologiques spécifiques à la question urbaine : regard sur les scénarios
- A partir du questionnement sur les limites de la croissance et des objectifs de développement durable, poser le cadre de la ville durable : analyse des politiques internationale, européenne et française
- A partir du questionnement sur la société post-pétrole et l'empowerment local, identifier les enseignements à tirer du mouvement des villes en transition
- A partir de l'expérience des élu-es, regarder comment une stratégie de résilience peut être mise en oeuvre

Axes d'intervention

- Les défis urbains et les scénarios pour y répondre
- 3 cadres de pensée et d'action
 - La ville durable
 - Le mouvement des Villes en transition
 - Les « resilient cities »
- Clés pour agir : exercice participatif à partir de l'expérience des participant-es

Parcours
Ville de demain
(Lieu : Halle aux
Sucres)

Intervenante

- Myriam Cau – urbaniste, urbancoach

Avec le témoignage de

- Alain Jund - adjoint au maire de Strasbourg et vice-président de l'Eurométropole, chargé de l'urbanisme, président de la commission nationale des écoquartiers

Ces deux ateliers s'inscrivent dans une journée thématique « ville de demain », proposée dans un lieu pôle de ressources et d'expertise sur la Ville Durable : la Halle aux sucres et son Learning Center.

17h30 à 19h – visite guidée de l'exposition temporaire «Villes réelles, Villes rêvées» et du Learning center/exposition permanente «Villes durables»

! les effectifs sont limités pour ces visites, pensez à vous inscrire à notre accueil

Promouvoir un SRADET durable dans sa région

Mercredi 23 août 2017, de 14h à 17h

Toutes les régions sont aujourd'hui entrées - à un stade plus ou moins avancé - dans la procédure d'élaboration de leur schéma d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADET). Élu-e de la majorité ou de l'opposition, il est essentiel de bien appréhender le contenu et les enjeux de ce schéma prescripteur ainsi que les dernières évolutions juridiques. Ces bases sont indispensables pour élaborer une stratégie adaptée au contexte local, afin de promouvoir un SRADET durable dans sa Région, notamment lors du renouvellement des autres documents de planification (SCoT, PLUi...).

Objectifs

- Appréhender les aspects fondamentaux ou actualiser ses connaissances du SRADET
- Établir une stratégie appropriée au contexte local pour inclure la Transition dans ce document clé, et l'articuler aux autres documents de planification.
- Être en mesure de se positionner, quel que soit le volet abordé, et veiller à la cohérence générale des propositions en faveur d'un SRADET durable ; grâce à une réelle concertation des parties prenantes.

Axes d'intervention

- Pourquoi un SRADET ?
 - Les textes fondateurs : loi et textes d'application
 - Les objectifs
 - Comprendre les enjeux
- Les éléments constitutifs du SRADET
 - Un schéma stratégique intégrateur
 - Son contenu
 - Lecture stratégique du SRADET
- L'élaboration du SRADET
 - Les différentes étapes, les acteurs concernés et la procédure d'élaboration
 - Maîtriser l'élaboration pour intervenir dans le processus
 - Faire de la concertation un élément clé de l'élaboration : l'exemple du Centre-Val de Loire

Intervenant

- Benjamin Ingelaere – avocat diplômé en droit public

Avec le témoignage de

- Benoît Fauchoux - vice-président de la région Centre-Val de Loire, chargé de la transition énergétique et de l'environnement, président de la commission développement durable et transition énergétique des Régions de France

Agriculture, alimentation : pour une solution bio, locale et durable

Mercredi 23 août 2017, de 14h à 17h

Concilier préservation de l'agriculture, alimentation de qualité et création d'emploi ne relève pas d'une impossible gageure, comme en témoignent des projets alimentaires systémiques conciliant production en bio, distribution en circuits courts et insertion, ou emploi dans les fermes bio. Cet atelier, par la présentation de structures exemplaires comme l'écopôle alimentaire de la région d'Audruicq (Pôle territorial de coopération économique) ou un groupement d'employeurs modèle, permettra de comprendre comment faire des ressources agricoles et alimentaires de son territoire un levier de développement économique et social.

Objectifs

- Appréhender une solution bio, locale et solidaire : la plateforme Terre d'Opale, l'écopôle alimentaire de la région d'Audruicq, le collectif bioteam et le groupement d'employeurs des saisonniers des champs
- Analyser la méthodologie et les coopérations contribuant à la réussite de ces modèles systémiques et à la création d'emploi
- Identifier le rôle des acteurs publics (PTCE) et des élu-es dans ces projets, afin de pouvoir les adapter à différents contextes territoriaux

Axes d'intervention

- Produire en bio et développer l'emploi sur le territoire : le collectif bioteam et les saisonniers des champs
 - Contexte historique de la dynamique bio en Cambrésis
 - L'impact sur le territoire : 1 emploi pour 200 hectares en 2010, 1 pour 14 ha aujourd'hui
 - Rôle des différents acteurs
- Produire en bio et distribuer localement, tout en favorisant l'insertion : la plateforme Terre d'Opale
 - Historique et enracinement conceptuel de ce dispositif
 - Acteurs en présence
 - Fonctionnement du dispositif, et articulation avec l'écopôle
 - Rôle des collectivités locales
 - Impact économique sur le territoire
- Et demain ? Comment renforcer, développer ces modèles ?
 - Bioteam : mutualisation, outils et acteurs favorisant la conversion en bio, projets à court terme et moyen/long termes
 - Terre d'Opale et l'Écopôle : les freins et les leviers de développement, place des nouveaux outils de service (les micro-fermes servicielles), la stratégie d'essaimage : l'exemple de Terre de Gohelle

Intervenant-es

- Véronique Cany - agricultrice, présidente du groupement d'employeurs des « saisonniers des champs », membre de la bioteam
- Dominique Hays – directeur de l'association les Anges Jardins et de l'écopôle alimentaire (PTCE) de la région d'Audruicq, co-fondateur de la plateforme Terre d'Opale

Construire, habiter, vivre ensemble autrement : L' action Nouveaux Commanditaires

Mercredi 23 août 2017, de 14h à 17h

La commune de Beaumont (Ardèche) a fait appel à l'action Nouveaux Commanditaires de la Fondation de France pour répondre à son projet de construction de logements. Un projet d'habitat social rural a ainsi pu voir le jour, où la participation des habitant-es ainsi que les dimensions écologique et culturelle ont trouvé tout leur sens. Cet atelier présentera les acteurs et la méthodologie employée dans ce projet, afin de pouvoir construire, habiter et vivre ensemble autrement.

Objectifs

- Découvrir le dispositif des Nouveaux Commanditaires
- Identifier les acteurs et la méthodologie employée pour répondre aux problématiques locales : l' exemple des Bogues de Blat, commande de la commune Beaumont
- Réfléchir aux moyens de proposer, à l'échelle de sa collectivité, ces initiatives innovantes ; à budgets maîtrisés ; impliquant population, élu-es, entrepreneurs, architectes et artistes

Axes d'intervention

- L' action Nouveaux Commanditaires
 - Historique
 - Présentation du dispositif et de ses acteurs : fonctionnement, rôle de différentes parties prenantes (médiateur, architectes, artistes, élu-es, population)
 - Réalisations
- Les Bogues de Blat : la commande de logement social de la commune de Beaumont
 - Le contexte de la commande
 - Les besoins
 - Le dispositif mis en œuvre : un habitat qui se veut social, la participation des habitant-es, la dimension écologique des constructions
 - Les Bogues de Blat aujourd'hui : retour d'expérience
- Une méthodologie transposable sur d'autres territoires ?
 - Le rôle pivot du médiateur
 - Les facteurs de succès et d'échecs
 - La place des élu-es dans le dispositif
 - L' importance de la co-construction du projet avec les habitant-es

Intervenent-es

- Valérie Cudel – médiatrice/ productrice pour l'action Nouveaux commanditaires de la Fondation de France
- Pascal Waldschmidt – maire de Beaumont

Animatrice

- Virginie Drapier – adjointe au maire de Ronchin, chargée du Logement

L'avenir des finances locales

Mercredi 23 août 2017, de 14h à 17h

13 milliards d'économies sont réclamés aux collectivités locales à horizon 2022. L'effort demandé s'inscrit dans un mouvement de baisse constante des dotations, la suppression annoncée de la taxe d'habitation suscitant des inquiétudes supplémentaires.

Comment analyser l'avenir des finances locales dans ce contexte de fortes restrictions budgétaires, où les incertitudes sont grandes ?

À partir des premières orientations budgétaires, cet atelier abordera l'avenir financier des collectivités locales, dans une approche dynamique, macro et microéconomique.

Objectifs

- Reprendre les grandes orientations budgétaires définies par le nouveau gouvernement
- Étudier leur impact sur les collectivités locales, et les marges de manœuvre dont elles disposent encore
- Analyser la mise en œuvre de mesures sujettes à controverse, telle l'exonération de la taxe d'habitation

Axes d'intervention

- Les grandes évolutions des finances locales
 - L'état des finances publiques
 - La dette publique et la maîtrise du déficit
 - La réduction des dépenses : les économies programmées au niveau de l'État et des collectivités locales
 - Les finances par catégories de collectivités locales
 - Communes et intercommunalités : comment s'adapter aux récentes réformes, de la loi NOTRe à la suppression de la taxe d'habitation ?
 - Départements : les conséquences de la suppression de la clause générale de compétence et les projets de recentralisation du RSA
 - Régions : l'impact pour une collectivité sans ressources fiscales
- Faire face à la baisse des dotations
 - Baisser les dépenses : groupement de commandes, pilotage des ressources humaines...
 - Optimiser les recettes : choix de la tarification, diversification des prêteurs, solutions à la marge...
- Table ronde avec les participant-es : quelles perspectives pour votre collectivité ?

Intervenants

- Clément Bousquet – consultant, cabinet Partenaire Finances Locales
- Jérôme Kerambrun – directeur des finances, du contrôle de gestion et de la commande publique en collectivité

Avec le témoignage de

- Clément Rossignol Puech – maire de Bègles et vice-président de Bordeaux Métropole

Prise de parole en public - gérer ses émotions

Mercredi 23 août 2017, de 9h à 17h

! Cet atelier aux effectifs limités à 15 participant-es a fait l'objet d'une réservation préalable auprès du Cédés.

Le mandat d'élu-e local-e amène à prendre très fréquemment la parole en public, dans des cadres et des contextes variés qui peuvent rendre l'exercice périlleux. Grâce à des méthodes classiques de communication, des exercices de gestion de stress, et un travail sur la voix et la posture, cet atelier vous permettra d'acquérir des outils et stratégies de stabilisation psycho-corporelle pour être calme et efficace dans les prises de parole.

Objectifs

- Apprendre à gérer ses émotions afin de gagner en aisance et de transformer son stress en atout
- Acquérir des connaissances de base et expérimenter des techniques concrètes pour faire face aux situations difficiles et déjouer les techniques de déstabilisation
- Savoir articuler méthodes de communication, stratégies d'argumentation et affirmation de ses points de vue

Axes d'intervention

- Apports théoriques
 - Comment cultiver la confiance en soi et savoir s'affirmer ?
 - Les méthodes de réduction du stress et de gestion mentale
 - Communication verbale et non verbale : rôles respectifs des mots, de la voix, de la gestuelle, du placement du corps
 - Les stratégies pour repérer/déjouer les questions pièges et les tentatives de déstabilisation
 - Les méthodes pour faire face aux imprévus et savoir improviser
- Entraînements pratiques
 - Acquisition d'outils et stratégies de stabilisation psycho-corporelle pour être calme, assuré-e et efficace dans les prises de parole
 - Travail sur la voix : articulation, placement, timbre, rythme, intonations
 - Travail sur le corps : postures, gestuelles, positionnement
 - Exercice de vigilance mentale pour réduire les pensées parasites et accroître la concentration
 - Techniques élémentaires de respiration favorisant détente et concentration
 - Jeux de rôles et mises en situation : préparer un exposé, le présenter, répondre aux questions, argumenter, gérer des contradicteurs
 - Outils pour évaluer les situations imprévues et accéder aux capacités d'improviser

Intervenante

- Stéphane Descaves – formatrice en communication écrite et orale, régulation non-violente des conflits, interculturalité

PROGRAMME

- Jeudi 24 août 2017 -

Plans de prévention des déchets : leviers et marges de manoeuvre

Jeudi 24 août 2017, de 9h à 12h

Entrés en vigueur depuis 7 mois, les plans de prévention et de gestion de déchets sont aujourd'hui confrontés aux réalités territoriales. Quelles sont les difficultés rencontrées sur le terrain ? Quels sont les leviers et la méthodologie à employer pour faire du plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) un outil opérationnel ? Quelles sont les marges de manoeuvre, selon la collectivité et la place que l'on occupe dans celle-ci, pour être un acteur à part entière de la politique des déchets sur son territoire ? Cet atelier tentera de répondre à ces différentes problématiques.

Objectifs

- Établir un premier état des lieux de la gestion et de la prévention des déchets depuis la mise en œuvre des PRPGD
- Identifier les difficultés rencontrées, et les outils contribuant à rendre les plans efficaces
- Étudier les possibilités de peser sur leur mise en œuvre, en fonction du contexte local

Axes d'intervention

- Le cadre
 - État des lieux
 - Le volet économie circulaire et la politique de recyclage
 - Les enjeux des PRPGD
- La mise en œuvre : retour d'expériences
 - Les obstacles auxquels le PRPGD doit faire face : un document à l'opposabilité limitée, un document voté par des acteurs ayant des intérêts divergents
 - Les difficultés rencontrées sur le terrain
- Les points de vigilance et les préconisations
 - L'importance d'une co-construction, d'une articulation avec toutes les parties prenantes et d'une déclinaison pour intégrer toutes les collectivités
 - La participation de tous les acteurs : l'exemple de la région Centre-Val de Loire
 - Préconisations et éléments de méthode : le point de vue des Régions de France

Intervenant

- Un expert de la question des déchets

Avec le témoignage de

- Benoît Fauchoux - vice-président de la région Centre-Val de Loire, chargé de la transition énergétique et de l'environnement, président de la commission développement durable et transition énergétique des Régions de France
- Jean-Patrick Masson - vice-président du Grand Dijon, chargé de l'environnement

Visite de Grande-Synthe : A la découverte d'une Ville Durable

Jeudi 24 août 2017, de 9h à 14h

! Cette visite aux effectifs limités à 25 participant-es a fait l'objet d'une réservation préalable auprès du Cédis.

Grande-Synthe s'est progressivement imposée comme une des villes phares de la transition écologique, économique et sociale. Elle se présente aujourd'hui comme une ville-pilote en menant un projet de territoire très structuré. Cette visite permettra de rencontrer son maire, Damien Carême, mais aussi de découvrir la trajectoire de ce territoire modèle, qui intègre à la fois des problématiques humaines, sociales, économiques, énergétiques et environnementales.

Objectifs

- Découvrir les différents projets mis en œuvre à Grande-Synthe, la méthodologie employée et les acteurs mobilisés
- Observer et analyser, sur le terrain, les réalisations menées
- Étudier la faisabilité de ces projets sur son territoire, grâce aux retours d'expérience

Déroulé

- 9h : Départ de l'Université du Littoral de Dunkerque en navette
- 9h30 – 10h30 : Accueil à la mairie de Grande-Synthe
 - Présentation de Grande-Synthe, ville pilote du développement durable par le maire, Damien Carême :
 - Les projets et politiques locales de transition : les acteurs mobilisés et la méthodologie employée
 - La question des migrants : état des lieux et perspectives dans le nouveau contexte politique et local
 - Échanges avec la salle
- 10h30 -12h30 : Visite de la Ville et découverte d'opérations remarquables de transition (rénovation urbaine du quartier du Courghain, l'Îlot des peintres et ses jardins « populaires » en pied d'immeuble, Stadium du Littoral à énergie positive, trame verte, réserve régionale du Puytouck)
- 12h30 – 13h30 : Déjeuner en mairie
- 14h : Retour à l'Université du Littoral de Dunkerque en navette

Avec la participation de

- Damien Carême – maire de Grande-Synthe
- Jean-Christophe Lipovac – conseiller technique (développement durable, ville en Transition), Cabinet du Maire de Grande-Synthe

Nouveau scénario Négawatt et transition énergétique locale

Jeudi 24 août 2017, de 9h à 12h

En janvier 2017 l'association Négawatt a sorti un nouveau scénario de référence 2017-2050 pour la France. Celui-ci décrit précisément la trajectoire possible pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et se défaire de notre dépendance aux énergies fossiles et fissiles à l'horizon 2050. Mais comment l'appliquer et s'en servir en tant qu'élu-e local-e ? Cet atelier permettra de découvrir le scénario mais aussi les travaux de Virage Energie Nord Pas de Calais et sa façon de décliner ce travail prospectif et ces propositions de transition énergétique au niveau local.

Objectifs

- Comprendre le nouveau scénario Négawatt et les enjeux de transition énergétique en France dans les prochaines décennies
- Découvrir et s'inspirer d'un exemple d'étude prospective de transition énergétique à l'échelle d'un territoire
- Connaitre différents outils et leviers afin d'envisager une politique énergétique globale (efficacité, sobriété, renouvelables) sur son territoire

Parcours
Transition
énergétique

Axes d'intervention

- Les piliers du nouveau scénario Négawatt
 - Un scénario pour la période 2017-2050 : objectifs, postulats, enseignements principaux
 - Les 3 piliers à l'aune de cette nouvelle période : efficacité, sobriété, renouvelable
 - Le scénario en 12 points clés
 - Les préconisations du scénario Négawatt et les pistes de mesures publiques pour atteindre ses objectifs
- Établir un scénario au niveau local : l'exemple de Virage Energie Nord-Pas-de-Calais
 - Une démarche prospective, énergétique et sociétale, portée par des expert-es associatif-ves
 - Le rôle des outils de sensibilisation et d'aide à la décision publique pour limiter l'utilisation d'énergie et de ressources naturelles dans les modes de consommation, de production et d'échange
 - Focus sur des objectifs de sobriété énergétique portés sur un territoire

Intervenante

- Barbara Nicoloso – chargée de mission « Politiques publiques de sobriété énergétique », Virage Energie Nord-Pas-de-Calais

Avec le témoignage de

- Stéphane Baly – membre de Négawatt

Visite thématique : concrétiser la transition énergétique locale

Judi 24 août 2017, de 14h à 17h

Après les grands rendez-vous internationaux et le vote d'objectifs nationaux sur la transition énergétique, il est, en 2017, temps de les mettre en oeuvre dans les territoires. Suite à la formation théorique du matin sur le scénario Négawatt et la transition énergétique locale, cette formation de terrain permettra, à travers l'exemple de la communauté urbaine de Dunkerque, de découvrir comment un ancien territoire industriel a pu initier une reconversion et des projets variés de transition énergétique.

Objectifs

- Découvrir comment une communauté urbaine a mis en place des initiatives et une vision globale de transition énergétique sur son territoire
- Visiter les lieux emblématiques de projets réussis d'énergie renouvelable ou d'efficacité énergétique soutenus par la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD)
- Connaître les outils à la disposition des collectivités pour développer ou soutenir des projets de ce type sur son territoire

Parcours
Transition
énergétique

Page
35

Déroulé

- Introduction avec les agents à la Communauté urbaine de Dunkerque
 - La transition énergétique sur le territoire dunkerquois et la région Hauts de France – vision globale et présentation des projets pilotes
 - L'organisation interne de Dunkerque, labellisée cit'ergie gold, et de la CUD pour mener la transition
- Les réseaux de chaleur, piliers de la transition énergétique locale – sur site
 - Visite du réseau de chaleur dunkerquois
 - Le projet Gryhd, nouveau projet de réseau de gaz à hydrogène
- Réhabilitation en Bâtiments Basse Consommation à l'échelle du quartier du Banc Vert – sur site
- Le Grand Port Maritime de Dunkerque et sa synergie avec le réseau de froid

Avec la participation de

- Un-e expert-e de la Communauté urbaine de Dunkerque
- Un-e expert-e de Energie 2020, pôle d'excellence régionale

Ces deux ateliers s'inscrivent dans une journée thématique « Transition énergétique ». **! les effectifs sont limités à 25 participant-es pour cette visite, pensez à vous inscrire à notre accueil (en fonction des disponibilités restantes)**

La revitalisation des centres-villes

Jeudi 24 août 2017, de 9h à 12h (partie 1) et de 14 à 17h (partie 2)

Le séminaire de février 2017, à Lyon, a été l'occasion d'analyser le déclin des centres des petites et moyennes villes. A Dunkerque, cette thématique sera proposée en deux temps : la matinée (9h-12h) permettra d'actualiser le constat et les solutions existantes pour lutter contre cette mort annoncée des villes, qui va bien au-delà d'un problème de commerce de proximité. L'après-midi (14h-17h), ouvert aux participant-es du matin qui le souhaitent, proposera un travail en groupe afin de mieux se saisir des enjeux, des problématiques et de la méthodologie permettant de redynamiser les centres-villes de son territoire.

Objectifs

- Renforcer ses connaissances sur le déclin des villes, sous le prisme du commerce, grâce à des analyses actualisées du phénomène
- Replacer la dévitalisation dans une problématique générale, qui va au-delà du sort du seul petit commerce, et identifier les solutions possibles pour enrayer le phénomène
- Par un travail en groupe, appréhender concrètement les problématiques de revitalisation commerciale afin de mieux les maîtriser à l'échelle de sa collectivité

9h-12h - Temps 1 -

La revitalisation des centres-villes : une nouvelle étape ?

Axes d'intervention

- Lutter contre la dévitalisation : quelles orientations dans le nouveau contexte politique ?
- La dévitalisation, un problème à mettre en perspectives
 - Rappel historique
 - Analyse de la conjoncture
 - Un impact bien au-delà du commerce et au-delà des centres-villes
- Présentation des indicateurs permettant de mesurer la dévitalisation
- Focus sur les déplacements, ce point aveugle de tous les raisonnements urbains
- Présentation des impératifs législatifs et des initiatives locales portées par des élu-es ou des citoyen-nes
 - Lois et règlements d'urbanisme commercial, mobilisation foncière: les leviers à disposition des élu-es
 - La gestion des rapports de force entre : petits et grands acteurs économiques, consommateurs et citoyen-nes, collectifs locaux et acteurs publics
 - Rôles et outils à disposition des élu-es

14h-17h - Temps 2 -

La revitalisation des centres-villes : travail de groupe

! ouvert aux participant-es du matin - sur pré-inscription

A partir des éléments théoriques abordés le matin, l'objectif sera d'approfondir l'apprentissage par un travail de groupe à partir de cas pratiques

Axes d'intervention

- Recueil des attentes spécifiques des participant-es
- Présentation de la procédure AE- PC (Autorisation d'Exploitation –Permis de Construire) et des modes de recours : Commissions Départementale et Nationale d'Aménagement, juridictions administratives
- Présentation de 3 cas pratiques passés en CDAC/CNAC :
 - Création de GMS (grande et moyenne surface)
 - Extension de surface « bricolage »
- Travail approfondi sur un cas emblématique : l'implantation de supermarché en banlieue
 - Étude du dossier
 - Simulation d'audition en CNAC
 - Analyse des stratégies possibles
- Conclusion et suites possibles

Intervenants

- Olivier Razemon - journaliste, auteur du blog « l'interconnexion n'est plus assurée » et de « Comment la France a tué ses villes » (Ed. Rue de l'Echiquier – octobre 2016)
- Cyril Kretschmar - consultant et formateur sur les questions de politique de développement économique, conseiller municipal, ancien conseiller régional Rhône-Alpes et ancien membre de la commission nationale de l'aménagement commercial (CNAC)
- Un expert des questions de développement économique local

Rôle et évolution des missions locales

Judi 24 août 2017, de 14h à 17h

Ces dernières années, les missions locales ont vu leur rôle, leur mode de financement et leur fonctionnement fortement évoluer au gré des législations et des pratiques locales. Il n'est pas toujours aisé de s'y retrouver dans les nombreux dispositifs d'aide au retour à l'emploi. Cet atelier permettra d'analyser comment les missions locales peuvent s'adapter aux nouveaux modes de financement, utiliser des méthodes d'éducation populaire et mieux cibler l'accompagnement des jeunes en difficulté, avec des exemples de bonnes pratiques de missions locales pilotes.

Objectifs

- Comprendre les différents dispositifs et la tendance à plus d'actions collectives
- Analyser l'impact du nouveau financement des missions locales, des subventions de différents échelons de collectivités au financement aux résultats
- Réfléchir au rôle d'éducation populaire qu'ont et peuvent avoir les missions locales

Axes d'intervention

- Les fondamentaux des missions locales
 - Définition d'une mission locale : statut, cadre législatif et cadre réglementaire, objectifs, gouvernance, fonctionnement
 - Le financement des missions locales : rôle des subventions et partenariats
 - Le rôle des élu-es et leurs capacités d'influence au sein des missions locales sur la prise en compte de l'emploi, la formation et l'insertion des jeunes
- Connaitre, anticiper et accompagner les évolutions des missions locales
 - L'impact des récentes législations sur le rôle des missions locales
 - Les nouveaux changements à attendre avec la loi « travail »
 - L'évolution du profil des jeunes concerné-es (âge, parcours...)
 - L'éducation populaire, levier et moteur de l'action des missions locales
 - L'emploi des jeunes : statistiques sur les résultats obtenus nationalement et retours d'expérience locales

Intervenante

- Hélène Hardy – ex-directrice de la mission locale de Villeneuve d'Ascq

Avec le témoignage de

- Maryvonne Boileau - conseillère municipale de Grenoble, chargée de la Politique de la ville, présidente de la Mission locale de Grenoble

Analyse des rapports conflictuels grâce aux méthodes du Théâtre de l'Opprimé

Jeudi 24 août 2017, de 14h à 18h

! Cet atelier aux effectifs limités a fait l'objet d'une réservation préalable auprès du Cédis.

Jouer son propre rôle, ou celui de ses interlocuteurs, permet d'analyser des rapports conflictuels avec recul et de trouver des solutions. Grâce à des exercices de mises en scènes théâtrales, développés par le Théâtre de l'Opprimé, cet atelier permettra de dépasser des situations souvent considérées inextricables, en prenant du recul sur celles-ci.

Objectifs

- Comprendre ce qui se joue dans les rapports conflictuels en saisissant la complexité des individus, des relations
- Utiliser la mise en scène pour analyser différemment ses comportements et ses difficultés, et pour prendre ainsi du recul
- Remettre les scènes jouées dans un contexte social
- Faire le lien entre les relations personnelles et les rapports sociaux (collectifs)
- Amorcer une analyse de pratiques

Déroulé / Approche méthodologique

- Exercices et jeux du Théâtre de l'Opprimé
- Techniques théâtrales, à partir des histoires des participant-es :
Des situations qui posent problème, tirées de l'expérience des élu-es, seront improvisées. La mise en situation, de groupe, d'un ou plusieurs cas emblématiques, permettra à chacun-e de puiser dans les outils du Théâtre de l'Opprimé pour dénouer ses propres rapports conflictuels.
- Entraînements
Ensuite, grâce aux techniques théâtrales, il sera proposé à l'ensemble du groupe d'intervenir. La représentation des faits sera confrontée aux systèmes d'explications, aux idées des participant-es, afin de mieux comprendre la situation avant d'agir sur elle.

Intervenantes

- Marion Martel et Aurore Magnier – Comédiennes - T'OP! Théâtre de l'Opprimé Lille

Développer une stratégie de communication web efficace

Jeudi 24 août 2017, de 9h à 17h

! Cet atelier aux effectifs limités a fait l'objet d'une réservation préalable auprès du Cédis. Les participant-es doivent se munir de leur ordinateur portable et disposer des codes d'accès des comptes qu'ils/elles administrent.

A l'heure où les réseaux sociaux ont, aux dernières élections, plus que fait la preuve de leur efficacité en communication politique, il faut rappeler que l'on ne s'adresse pas aux mêmes publics, et dans les mêmes formats, selon que l'on utilise un site, un blog, Facebook, Twitter ou un autre réseau social. Cet atelier permettra de savoir comment utiliser chacun d'entre eux à bon escient, afin de communiquer efficacement et de développer une stratégie de communication web adaptée à ses besoins. En fonction des attentes, l'accent peut être mis sur Internet/blog ou sur les réseaux sociaux, ou une session d'approfondissement peut être envisagée.

Objectifs

- Comprendre les principes de la communication sur Internet et les réseaux sociaux
- Être en mesure d'identifier les différents outils de communication web et leurs usages
- Réfléchir aux moyens d'exploiter au mieux chacun de ces outils en fonction des messages que l'on souhaite délivrer et des publics ciblés

Axes d'intervention

- Pourquoi communiquer sur Internet et les réseaux sociaux ?
 - La communication expliquée simplement : la philosophie, les publics, les usages...
 - Les enjeux spécifiques de la présence sur le web : communiquer avec les administré-es, mobiliser, faire participer, présenter un bilan....
- Comment communiquer sur Internet et les réseaux sociaux ?
 - Quels sont mes besoins ? Les bonnes questions à se poser
 - Présentation des différents outils de communication web, et de leurs caractéristiques
- Comment faire concrètement ? Atelier de mise en pratique
 - Travail en groupe autour des réseaux sociaux
 - Explication de la méthode et des fonctionnalités permettant d'augmenter sa visibilité

Intervenant

- Adrien Saumier – formateur et consultant en communication web

Bilan de mi-mandat – rédaction et communication

Jeudi 24 août 2017, de 9h à 17h

! Cet atelier aux effectifs limités à 15 participant-es a fait l'objet d'une réservation préalable auprès du Cédis.

L'élaboration d'un bilan de mi-mandat répond à un certain nombre de codes de rédaction, de communication et de méthodologie pour en faire un document utile et efficace aussi bien auprès de votre groupe que de vos administré-es. Cet atelier permettra de maîtriser ces codes et de vous fournir outils et clés pour rédiger et communiquer sur votre bilan. Il sera précédé, le 23 août, d'un atelier « Bilan de mi-mandat – stratégie » (optionnel, axé davantage sur les enjeux d'analyse et de stratégie pour poser les bases du contenu de ce bilan).

Objectifs

- Connaître les étapes et la méthodologie pour rédiger un bilan de mi-mandat lisible, clair et adapté au public auquel il s'adresse
- Réfléchir à des moyens de valoriser et de communiquer au mieux ce bilan de mi-mandat
- Savoir décliner son bilan de mi-mandat tant sur papier qu'en formats web afin de pouvoir en varier les usages

Axes d'intervention

- La rédaction de bilan de mi-mandat
 - Les fondamentaux du bilan : le cahier des charges, les éléments de fond et de forme incontournables, quelques pièges à éviter
 - Méthodologie de rédaction et relecture
 - La formulation : titraille et plan, lisibilité des phrases, clés pour rédiger des messages facilement déchiffrables et compréhensibles.
 - Le message clé : produire ou identifier un message central
- Communication du bilan de mi-mandat – formats web et stratégie
 - Retour sur le message clé et sa valorisation en communication web
 - Stratégie de diffusion du bilan (quels publics, quels formats, quel planning, ...)
 - Présentation des différents outils de communication web et de leurs caractéristiques
 - Choix visuels et graphiques

Intervenantes

- Stéphane Descaves – formatrice en communication écrite et orale, régulation non-violente des conflits, interculturalité
- Une spécialiste de la communication web

Table-ronde - Métropole du Grand Paris : Point d'étape et perspectives

Jeudi 24 août 2017, de 17h30 à 19h

L'occasion est donnée ici de reprendre la réflexion entamée lors de la formation du 21 novembre 2016, sur le rôle et les enjeux autour de la Métropole du Grand Paris (MGP). En effet, la politique du nouveau gouvernement va rebattre les cartes de cette nouvelle collectivité francilienne, et le rôle de chaque collectivité en son sein ou avec celle-ci. Cette table ronde offrira l'opportunité à tous les élu-es des territoires concernés de dresser un bilan et d'envisager les possibles perspectives de la MGP.

Objectifs

- Rappeler le rôle et les liens des élu-es des différents territoires impliqués ou concernés par la MGP
- Réfléchir aux positionnements communs possibles sur les thématiques clés
- Envisager les prochaines étapes pour la MGP, et pour les élu-es parties prenantes

Axes d'intervention

- La Métropole du Grand Paris aujourd'hui
 - Une institution en quête de repères
 - Le lancement du SCoT
 - Un budget 2018 affaibli par :
 - la baisse des dotations
 - la territorialisation de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)
- Les perspectives
 - Ce que disent les premières orientations financières
 - Automne 2017 : qu'attendre de la conférence territoriale du Grand Paris ?
 - Les enjeux et dossiers stratégiques pour la MGP

Avec le témoignage de

- Galla Bridier – conseillère de Paris, conseillère et présidente de groupe à la MGP
- Pierre Serne - conseiller régional d'Île-de-France

PROGRAMME

- Vendredi 25 août 2017 -

Favoriser l'innovation pédagogique dans sa collectivité

Vendredi 25 août 2017, de 9h à 12h

Face à une école à deux vitesses, la promotion de l'innovation pédagogique offre des potentialités souvent inexplorées, car souvent cantonnées à des questions financières. Comment, en tant qu'élu-e, favoriser des pédagogies alternatives? Cet atelier présentera l'analyse d'enseignant-es et d'élu-e sur des expérimentations innovantes, puis proposera un travail dynamique et participatif afin de permettre aux élu-es de s'emparer de cette thématique.

Objectifs

- Comprendre ce qu'est l'innovation pédagogique
- Identifier les acteurs et les méthodes qui portent l'innovation pédagogique sur un territoire
- Par un travail en groupe, découvrir concrètement comment contribuer à l'innovation pédagogique dans sa collectivité

Axes d'intervention

- Qu'est que l'innovation pédagogique ? La conception défendue à la FESPI
 - Une approche systémique : faire équipe
 - Les leviers qui permettent de passer du concept à la réalisation d'un projet
 - Les freins, les résistances au changement
 - Les aspects financiers
- Promouvoir l'innovation pédagogique : le rôle des élu-es
 - Comment se positionner face aux projets d'innovation pédagogiques ?
 - Comment intégrer les différentes parties prenantes ?
 - La réflexion menée à la Ville de Paris
- Atelier participatif
 - Co-construire un projet

Intervenants

- Catherine Noyer et Bastien Sueur – présidente et délégué général de la Fédération des établissements publics scolaires innovants

Avec le témoignage de

- Anne Souyris – conseillère à la Ville de Paris

Animateur

- François Thiollet - conseiller municipal de Blois, vice-président de la Communauté d'agglomération Blois-Agglopolys

L'ouverture à la concurrence du rail : enjeux et impacts

Vendredi 25 août 2017, de 9h à 12h

Dans 5 ans, le transport de voyageurs sera intégralement ouvert à la concurrence dans l'Union européenne. Les régions, qui subventionnent $\frac{3}{4}$ des activités des TER, peuvent dès 2019 expérimenter cette libéralisation du rail. Cet atelier reprendra les positions des différentes régions sur cette ouverture à la concurrence. Une comparaison franco-allemande permettra d'étudier les impacts d'une telle réforme, notamment en termes financier, économique et d'aménagement du territoire.

Objectifs

- Décrypter la législation européenne et sa transposition en droit français
- Analyser le modèle allemand pour mieux saisir les enjeux et impacts de la libéralisation du rail pour les régions françaises
- Étudier les différentes formes d'ouverture à la concurrence, leurs avantages et inconvénients respectifs

Axes d'intervention

- L'évolution du cadre réglementaire européen
 - Les 3 livres blancs et les 4 paquets ferroviaires
 - La faiblesse du 4ème paquet ferroviaire sur le service public et l'emploi
- Le cas de l'Allemagne et de pays européens
 - La réforme ferroviaire en Allemagne (1994)
 - La régionalisation (1996)
 - La situation actuelle du marché ferroviaire
 - Le cas de l'Autriche et Italie, et la concurrence des transports ferroviaires à longue distance
- L'évolution du cadre législatif français
 - La transposition des textes européens en droit français
 - Le rapport parlementaire des sénateurs Hervé Maurey et Louis Nègre
 - Le texte que présentera le ministère des Transports
- La position des différentes régions
 - Panorama
 - L'exemple de l'expérimentation de l'ouverture à la concurrence sur une ligne en Hauts-de-France
 - La possibilité d'exploiter certaines lignes en régie et les opérateurs concurrents
- Et demain, si j'étais en position de décideur
 - Faut-il retarder ou mettre en œuvre dès aujourd'hui l'ouverture à la concurrence du rail ?
 - Quel cahier des charges pour garantir la préservation d'un haut niveau de service public ?
 - Faut-il lancer une expérimentation ?

Intervenants

- Stéphane Coppey – spécialiste des questions de mobilité et de transport
- Gunther Ellwanger – expert des questions de mobilité européenne – rédacteur des GRV-Nachrichten (journal dédié au transport européen, mobilité durable, rail/transport public)

Avec le témoignage de

- Karima Delli – députée européenne, présidente de la commission Transport et Tourisme

Apprendre à maîtriser ses mails pour gagner du temps

Vendredi 25 août 2017, de 9h à 12h

! Cet atelier aux effectifs limités à 20 participant-es a fait l'objet d'une réservation préalable auprès du Cédis.

Qui n'est pas aujourd'hui submergé par le flux d'e-mails ? La difficulté à maîtriser ce flot d'informations, particulièrement chronophage, peut-être surmontée : cet atelier vous permettra de découvrir les moyens d'adapter votre messagerie électronique à votre fonctionnement et à en reprendre la maîtrise pour gagner en temps comme en efficacité.

Objectifs

- Connaître finement les fonctionnalités de sa messagerie afin de l'utiliser au mieux, et de gagner du temps dans la gestion de ses mails
- Organiser sa messagerie de manière à pouvoir trier et classer les mails en fonction de la nature des messages et/ou des destinataires
- Assurer un archivage simple et automatique de ses mails et gérer ses contacts

Axes d'intervention

- Comprendre la logique des gestionnaires d'email et les fonctionnalités essentielles
 - L'outil mail – bonnes pratiques de communication et d'utilisation
 - Utiliser les filtres pour organiser et classer les emails entrant
 - Organiser sa boîte de réception en différentes catégories (personnel, mandat, professionnel, militant-e...)
 - Traiter les courriers indésirables
- Aller plus loin avec des fonctionnalités pour gagner encore plus de temps
 - Gérer sa base de contacts en créant des groupes
 - Rapatrier des mails issus d'une autre messagerie
 - Rapatrier ses mails sur son mobile
 - Utiliser les fonctionnalités de recherche d'email

Intervenant

- Vincent Berville – formateur en communication web et communication d'entreprise

Visite littoral : Concilier biodiversité et aménagement pour le public

Vendredi 25 août 2017, de 9h à 12h

! Cet atelier aux effectifs limités à 25 participant-es a fait l'objet d'une réservation préalable auprès du Cédis.

La commune littorale de Zuydcoote, proche de Dunkerque, a engagé une politique active en faveur de la préservation de son milieu dunaire. Les problématiques qu'elle rencontre dépassent, en fait, les seuls territoires littoraux. Cette visite de terrain permettra en effet d'étudier comment concilier préservation de la biodiversité et aménagements durables à destination du public, quelles que soient les collectivités.

Objectifs

- Découvrir comment une commune concilie développement touristique et protection du milieu dunaire
- Identifier les aménagements touristiques ou sportifs les plus à même de préserver la biodiversité et les milieux
- Réfléchir aux moyens d'adapter ces installations en fonction des spécificités de sa collectivité

Déroulé

- 9h : Départ de l'Université du Littoral de Dunkerque en navette
- 9h30 : Arrivée à Zuydcoote : parcours dans les dunes permettant de découvrir différents types d'aménagement à vocation
 - touristique
 - de protection des milieux
 - de canalisation du public
 - de préservation de la biodiversité
- 12h30 : Retour à l'Université du Littoral de Dunkerque en navette

Animatrice

- Muriel Hochard – directrice du Centre Permanent pour l'Environnement (CPIE) Flandre Maritime

INFORMATIONS PRATIQUES

LES LIEUX ET ACCÈS

L'Université 2017 du Cédis se déroulera à l'**Université du Littoral-Côte-d'Opale (ULCO)**
220 avenue de l'Université, à Dunkerque.

Les 2 ateliers du parcours «Ville de demain», la visite guidée de l'exposition temporaire et l'apéritif du Cédis se tiendront à la **Halle Aux Sucres**.

Comment se rendre à l'ULCO depuis la gare SNCF ?

A pied -> **12 minutes environ**

A vélo -> Vélos en libre service : **dk'vélo** : <http://www.dk-velo.fr/>

46 stations dont une à la gare SNCF et deux à proximité de l'Université

Droit d'accès : 1 euro par jour

Gratuit la 1^{ère} 1/2h - 1 euro la 2^{ème} 1/2h - 2 euros la 1/2h supplémentaire

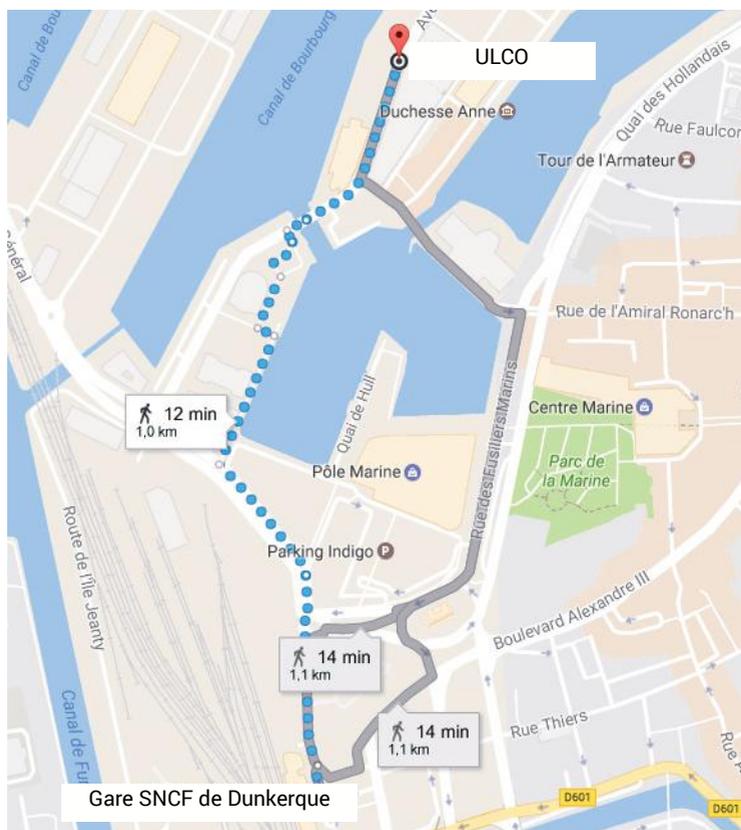
En transports en commun

Billets et informations : <https://www.dkbus.com/> ou 03 28 59 00 78

La durée du trajet en bus de la gare à l'Université est équivalente au trajet piéton.

La ligne 2 dessert la gare SNCF et la station Pôle marine (à 1 arrêt), située à 5 min. à pied de l'ULCO.

En taxi -> Centrale Cotaxi : 03 28 66 73 00

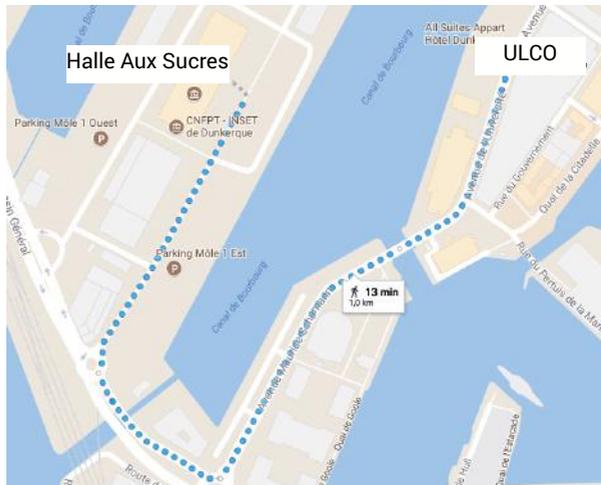


Comment se rendre à la Halle Aux Sucres depuis l'ULCO ?

A pied -> 13 minutes environ

La Halle Aux Sucres
9003, Route du quai Freycinet
môle 1 (face à la Citadelle)

Parcours
Ville de demain
et apéritif
(23/08)



Comment se rendre de l'ULCO au Kursaal / Plage de Malo-les-Bains ?

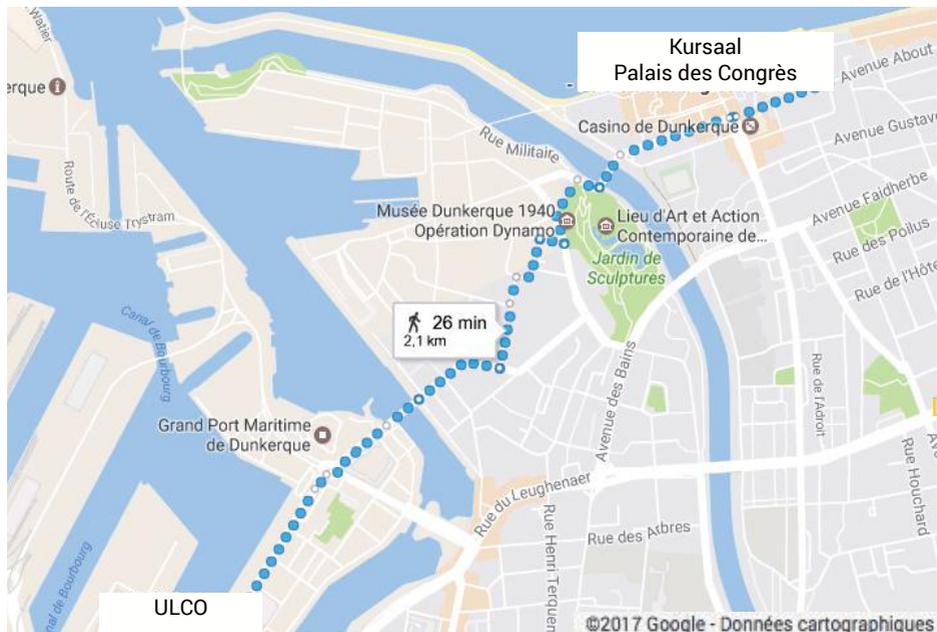
A pied -> 26 minutes environ

A vélo -> 8 à 10 minutes environ

Une station dk'vélo dessert le Kursaal.

En transports en commun - > 16 minutes environ

Aller à pied jusqu'à l'arrêt Hôtel de Ville (8 minutes) et prendre le bus n° 3, direction Leffrinckoucke-Plage jusqu'à l'arrêt Kursaal (8 minutes).



INFO RESTAURATION / APÉRITIF

● Pour vos **pauses-déjeuner**, vous pourrez vous restaurer dans les nombreux établissements qui seront ouverts à proximité de l'ULCO (dans un rayon de 15 minutes à pied). Réservations conseillées pour les groupes. Quelques exemples de lieux ouverts (liste non exhaustive) :

- La Cambuse, 25 Rue du Gouvernement, tél. : 03 28 66 43 30
- La Table de Cha, 4 Place des Nations, tél. : 03 28 58 24 03
- L' Auberge de Jules, 9 Rue de la Poudrière, tél. : 03 28 63 68 80
- Restaurant l'Edito Dunkerque, 97 Entrée du Port, tél. : 03 28 21 01 01
- A mi-chemin, 4 Quai des Américains, tél. : 09 83 47 80 73
- L' Ardoise, 65 Rue de l'Amiral Ronarc'h, tél. : 03 28 59 57 78
- Les Frangines, 47 Rue de l'Amiral Ronarc'h, tél. : 03 28 66 33 59
- Galo, 37 Rue de l'Amiral Ronarc'h tél. : 03 28 58 97 88
- La Gourmandière, 10 Rue de l'Amiral Ronarc'h, tél. : 03 28 21 05 00
- Oponopono, 10 Place Roger Salengro tél. : 03 66 61 92 39
- Le Grand Morien, 35 Place Jean Bart, tél. : 03 28 66 55 18
- Le Marmiton, 7 Place Jeanne d'Arc, tél. : 03 28 65 03 66
- Le Sens, 21 Rue du Lion d'Or, tél. : 03 61 17 75 53
- L' Estaminet flamand, 6 Rue des Fusiliers Marins, tél. : 03 28 66 98 35
- Le Mc Arthur, 8 Rue Belle Vue, tél. : 09 66 90 69 31

Ces renseignements vous sont donnés à titre informatif.

Apéritif du Cédis

Le Cédis a le plaisir de vous convier à son apéritif

Mercredi 23 août 2017 à partir de 19h30

Lieu : La Halle Aux Sucres
9003, Route du quai Freycinet, sur le môle 1 juste en face de la Citadelle
(voir carte p.51)

LISTE INDICATIVE D'HÔTELS

Vous trouverez ci-dessous une liste d'hébergements. Pour réserver directement auprès de l'Office du Tourisme -> 03 28 66 79 21 ou www.ot-dunkerque.fr

HÔTELS 1 ou 2 ETOILES

A proximité de l'Université

- Hôtel Les Gens de Mer
1 Quai du Risban
www.lesgensdemerdunkerque.com
03 28 66 15 22

A proximité de la gare

- B&B Hôtel Dunkerque Centre Gare
15 Rue Belle Vue
www.hotel-bb.com
0 892 70 22 60

A proximité de la plage

- Hôtel Le Transat Bleu
3 Rue de la Digue
www.letransatbleu.fr
03 28 63 50 05
- Hôtel l'Hirondelle
48 Avenue Faidherbe
www.hotelhirondelle.com
03 28 63 17 65
- Hôtel de la Plage
19 Avenue du Casino
www.hoteldunkerque.fr
03 28 63 55 12
- Hôtel Eole
79 Digue de Mer
www.hoteleole.fr
03 28 69 13 64

HÔTELS 3 ETOILES

A proximité de l'Université

- All Suites Appart Hôtel Dunkerque
1 Avenue de l'Université
www.allsuites-apparthotel.com
03 28 69 70 40

En centre-ville

- Hôtel ibis Dunkerque Centre
13 Rue du Leughenaer
www.accorhotels.com
03 28 66 29 07
- Hôtel Welcome
37 Rue du Président Poincaré
www.hotel-welcome.fr
03 28 59 20 70

HÔTEL 4 ETOILES

A proximité de l'Université

- Hôtel Borel
6 Rue Lhermitte
www.hotelborel.fr
03 28 66 51 80

Ces renseignements vous sont donnés à titre informatif.

NOS PARTENAIRES : LA FEVE ET L' ACEVA

FEVE, Fédération des Elu/es Verts et Ecologistes

Réussir son mandat avec la FEVE, l'association des tous les élu-es écologistes

La FEVE est la fédération de référence pour tous les élu-es écologistes. Elle traite des questions liées au quotidien de l'élu-e et de l'actualité des politiques publiques.

Elle favorise le travail en réseau des élu-es écologistes et contribue à valoriser leurs réalisations les plus probantes.

Stand à votre disposition toute la semaine à Dunkerque pour faire connaissance, découvrir nos publications, adhérer et renouveler sa cotisation !

Le bureau de la FEVE

Présidente : Catherine HERVIEU conseillère municipale de Dijon, vice-présidente du Grand Dijon

Trésorier : Yves CONTASSOT, conseiller de Paris

Secrétaire : Catherine CANDELIER, conseillère municipale de Sèvres

FEVE, 3/5 rue de Vincennes 93100 Montreuil

contact : info@lafeve.fr - www.lafeve.fr

Tél 01 49 88 53 75

ACEVA, Association des Collaborateurs d'Elus Verts et Apparentés

Depuis fin 2005, les salarié-es des élu-es Europe Ecologie Les Verts et apparenté-es s'organisent dans un souci d'efficacité et de solidarité, au service du développement de l'intelligence collective pour la mise en œuvre de l'écologie politique.

Une liste de discussion permet d'échanger des infos, des fiches de synthèse, de partager les offres d'emplois et de stages...

Il existe aussi site internet : <http://aceva.eelv.fr> et une page facebook

Depuis l'AG du 24 août 2016, le bureau est composé de :

Co-animation :

Véronique VIDOR : veronique.vidor@eelv.nouvelle-aquitaine.fr

Marc PROCHASSON : macpro@no-log.org / 06 51 46 52 01

Trésorière :

Annie LAHMER : annie.lahmer@gmail.com

Adresse générique : aceva@eelv.fr



LE DROIT À LA FORMATION DES ÉLU-ES LOCAUX

Élu-es : pourquoi se former ?

La question de la formation des élu-es locaux renvoie aux principes de fonctionnement de la démocratie représentative. Si celle-ci suppose que toute personne puisse représenter ses concitoyen-nes dans le respect des conditions d'éligibilité, on oublie bien souvent que c'est une activité très exigeante, qui requiert des compétences spécifiques et des formations adaptées.

Deux dispositions : le droit à la formation des élu-es locaux et le DIF

Il convient de distinguer deux dispositions : le droit à la formation des élu-es locaux «traditionnel» et le droit individuel à la formation (DIF). Le droit à la formation est financé directement par le budget de la collectivité et concerne uniquement les formations relatives à l'exercice du mandat. Le DIF est financé par la Caisse des Dépôts et Consignations par le biais d'un prélèvement sur les indemnités des élu-es locaux et concerne également les formations sans lien avec l'exercice du mandat.

La formation des élu-es locaux constitue une dépense obligatoire pour la collectivité

Les assemblées locales ont l'obligation, dans les 3 mois qui suivent leur renouvellement, de délibérer sur l'exercice du droit à la formation de leurs membres et de déterminer les orientations et les crédits ouverts à ce titre. Un tableau annexé au compte administratif récapitulatif des actions de formation des élu-es qui ont été financées par la collectivité, donne lieu à un débat annuel.

Le budget formation des élu-es peut aller jusqu'à 20% du montant des indemnités annuelles qui leur sont allouées. Les élu-es bénéficient de la prise en charge des frais de transport et de séjour qu'elles/ils engagent à l'occasion de leurs déplacements hors du territoire de la commune.

Tout membre des assemblées municipales, intercommunales, départementales et régionales en bénéficie, qu'elle/il soit ou non dans la majorité de l'assemblée où elle/il siège.

Il appartient à l'élu-e de choisir la formation adaptée à ses fonctions qu'elle/ il souhaite suivre, dans le cadre légal, ainsi que l'organisme qui la dispense à condition que ce dernier soit agréé par le Ministère de l'Intérieur.

Le nombre de jours de formation n'est pas limité. Tout-e titulaire d'un mandat local ayant la qualité de salarié-e, fonctionnaire ou contractuel-le, peut en outre bénéficier d'un congé formation de 18 jours pour la durée du mandat.

Le droit individuel à la formation (DIF)

En 2017 est entré en application le DIF, un droit à 20 h de formation par année de mandat, cumulable sur toute la durée de celui-ci, quel que soit le nombre de mandats exercés.

Ce droit autorise le suivi de formation avec ou sans lien avec le mandat, mais ayant notamment pour finalité l'acquisition des compétences nécessaires à la réinsertion professionnelle des élu-es. Sont concerné-es les élu-es locaux, (qu'ils/elles perçoivent ou non des indemnités de fonctions) des collectivités territoriales et les EPCI, mais pas des syndicats n'ayant pas de fiscalité propre.

Le DIF est financé, via un fond géré par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), par une cotisation obligatoire annuelle, prélevée sur le montant brut des indemnités de fonction versées, majorations comprises. Son taux est fixé à 1%. Les collectivités la précomptent mensuellement et la reversent annuellement.

L'exercice de ce droit relève de la seule initiative de l'élu-e. La CDC instruit les demandes, qui doivent lui être adressées directement. Les décisions de financement sont rendues dans un délai de deux mois et la CDC tient à jour le nombre d'heures acquises. Les frais de déplacement et de séjour sont remboursés par la CDC, sur présentation d'un état de frais, dans les conditions prévues pour les agents publics en mission. Un-e élu-e peut solliciter une formation jusqu'à six mois après l'expiration de son mandat. Les refus sont motivés et peuvent faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la CDC puis d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif.

Pour plus d'informations sur le sujet :
<http://cedis-formation.org/le-droit-a-la-formation-des-elu-es-locaux/>

LE CÉDIS

Le Cédis, Centre d'Écodéveloppement et d'Initiative Sociale, est une association loi 1901, créée en 1998, et agréée par le Ministère de l'Intérieur.

Le Cédis, spécialiste des politiques publiques environnementales et solidaires, propose des formations sur tous les thèmes liés aux politiques locales de développement durable, au fonctionnement des institutions, aux questions relatives à l'exercice du mandat et au développement des compétences.

L' équipe du Cédis

- Directeur : Dominique PLANCKE
- Responsable de formation : Anne BRÉGEON
- Chargée de communication et de relations clientèle : Estelle DEBILLOT
- Responsable de la gestion administrative et financière : Nathalie ROZEN
- Chargé de formation : Victor VAUQUOIS

Les membres du bureau

- Président : Henri ARÉVALO, conseiller municipal de Ramonville-St-Agne, conseiller communautaire du SICOVAL
- Secrétaire : Claire GROVER
- Trésorier : Pierre SERNE, conseiller régional d'Île-de-France



Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale

105-107 boulevard Chanzy 93100 Montreuil

Tél : 01 41 58 52 40 Fax : 01 42 87 05 80 - cedis@cedis-formation.org - www.cedis-formation.org

Association loi 1901 - Siret 420 686 628 00033 - APE 913E / NAF : 9499Z